



Fiche Outil n°11 – Emergence du commun

I. Dalimier

Unité de Géographie Economique et Sociale (UGES), Université de Liège

Le but de l'outil

- Faire émerger des préoccupations communes au sein d'un groupe hétérogène
- Croiser les regards et les diagnostics des parties prenantes
- Enrichir le contenu de la réflexion
- Provoquer la concertation
- Tendre vers le consensus

Présentation de l'outil

Rassemblés lors de plusieurs réunions de travail, les parties prenantes, sous la conduite de l'animateur territorial, prennent conscience de l'importance de créer une communauté qui prend en charge l'aménagement de l'espace public dans toutes ses dimensions de la phase de conception à celle de gestion. Dès l'origine du projet, cette communauté d'apprentissage participe à la mise en place des conditions nécessaires à l'émergence du commun au sein d'un groupe hétérogène.

Les parties prenantes acceptent de rentrer librement dans une dynamique commune de réflexion et de choix d'orientation, partagé avec d'autres acteurs pour participer à la co-production d'un espace public et contribuer à une conception collective de cet espace.

La communauté d'apprentissage présente les caractéristiques suivantes :

- une adhésion fondée sur la libre appartenance des membres à la communauté
- une confiance mutuelle entre les membres
- un rapport égalitaire entre les partenaires et les parties prenantes
- une répartition des rôles fondée sur la complémentarité des compétences plutôt que sur le niveau de pouvoir

À travers différentes réunions, l'animateur territorial provoque des actions de concertation (plusieurs personnes s'accordent en vue d'un projet commun) ; les parties prenantes peuvent échanger leurs points de vue dans le cadre d'une situation où les avis sont divergents ou conflictuels. La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun. Elle n'aboutit pas à la décision mais vise à la préparer par la phase des négociations (série d'échanges pour arriver à une vision commune). La concertation est une source de légitimation de la décision ; le bien fondé d'une action repose en grande partie sur son approbation par la majorité.

Les décisions importantes ou stratégiques sont prises par le groupe suite à l'élaboration d'un consensus. Un consensus est un moyen de prendre une décision qui fait appel à la créativité de chacun. C'est un processus dans lequel aucune décision ne peut être prise tant que tous les participants ne l'acceptent ; ce processus peut être long à mettre en place, car il est le produit patient de toutes les meilleures idées et volontés dans un groupe, dans un esprit de cohésion et d'équilibre afin de trouver une solution originale adaptée aux problèmes techniques, sociétaux ou environnementaux rencontrés. Les minorités sont entendues au cours du processus, et pas seulement à la fin : la décision est élaborée collectivement par la communauté d'apprentissage.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Exemple de processus pour provoquer l'émergence du commun

Il y a de nombreuses façons mais nous vous proposons cette procédure simplifiée pour mieux comprendre les mécanismes.

1. Etape préliminaire : identifier et contacter l'ensemble des personnes concernées et pas seulement les personnes impliquées directement par le projet d'aménagement de l'espace public sans restrictions ou préjugés et les inviter à une première réunion. Ce premier contact peut avoir lieu par téléphone ou suite à une interview.
2. Le projet d'aménagement de l'espace public est précisé et les enjeux (problèmes, solutions, décisions à prendre...) sont définis. Cette étape aide à séparer la problématique à traiter des enjeux personnels.
3. Faire exprimer les points de vue de chacun.
4. Faire fuser toutes les idées possibles en lien avec l'aménagement de l'espace public considéré ; apporter des réponses aux problèmes ; répondre aux questions posées par les parties prenantes ou la société civile. Les écrire toutes, même les plus folles...
Se réserver un moment dans le processus pour la clarification de la situation.
5. Discuter et débattre des propositions écrites, les modifier, les regrouper, et en faire une liste. Lesquelles sont les préférées du groupe ?
6. Phase de négociation : examiner toutes les propositions, mettre en évidence leurs différences, leurs avantages et leurs inconvénients. Discuter les « pour » et les « contre » de chaque proposition. Faire en sorte que chacun puisse s'exprimer.
7. S'il y a une opposition majeure, recommencer au point 6. Il est parfois nécessaire de recommencer au point 4.
8. Phase de concertation : s'il n'y a pas d'opposition majeure, faire état de la décision et voir s'il peut y avoir un accord.
9. Reconnaître les objections mineures et incorporer des petits amendements ou légères modifications au projet d'aménagement de l'espace public
10. Définir un consensus : discuter de la proposition, et vérifier le consensus ; parfois, il s'agit d'une décision consensuelle vu la difficulté de trouver la solution technique idéale.

Conditions de réussite

- Créer un lieu de débat qui est un réel espace collaboratif et établir un climat de confiance assez tôt : pas de rapport de force
- Multiplier les contacts et les relations entre les parties prenantes - clarifier le rôle des parties prenantes....
- Définir ensemble une bonne gestion du processus : règles du jeu - Ce qui est négociable - qui décide, éventuellement consigner les règles dans une charte.
- Mettre en place un réel travail d'animation : les échanges sont animés par l'animateur territorial qui a pour missions :

- le repérage et l'expression des attentes,
- la détermination des problèmes tout au long du processus,
- la définition des opinions et des intérêts,
- la réalisation d'un diagnostic partagé qui respecte les opinions et les intérêts de toutes les parties prenantes,

- Utiliser des méthodes et des outils de changements de comportements afin d'établir une réelle coopération et une interaction permanente entre tous les membres :

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics



Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

- Mettre en place un système d'information qui permet une vue synthétique et contextuelle de la situation pour l'ensemble de la communauté d'apprentissage.
- Permettre, au cours du processus d'apprentissage, l'échange et le partage des expériences et des pratiques de chacun et participer ainsi à l'émergence d'une conscience commune et à l'apprentissage mutuel.

- la production d'études préparatoires et de solutions à la conception d'un aménagement d'espace public,
- l'évaluation des études préparatoires et de solutions par la communauté d'apprentissage,
- la recherche collective de solutions,
- l'enregistrement de la mémoire des activités,
- la mise en réseau avec des expériences analogues,
- l'institutionnalisation du processus dans la durée et créer un groupe pérenne pour avoir une influence sur la culture d'action publique locale

Atouts

- Construction progressive de références communes entre participants de cultures différentes
- Outil de transformation des pratiques professionnelles pour les techniciens
- Outil d'apprentissage pour les parties prenantes
- Lieu d'évaluation permanente des projets d'aménagement de l'espace public
- Ouverture de la communauté d'apprentissage à tous les groupes d'utilisateurs et respect du rôle de chacun
- La décision finale prise par le groupe est légitimée par ce qu'elle a reçu l'approbation de la majorité des membres du groupe
- Mobilisation des talents

Faiblesses

- Difficultés d'expression de certains membres du groupe
- Les décisions de groupe pour lesquelles certains membres n'osent pas dire ce qu'ils pensent
- Décalage entre rythmes d'apprentissage différents
- L'acceptation passive d'un état de fait dont l'individu se doute qu'il mène à une erreur
- Les discussions sur les choix et les conséquences des décisions qui ne mènent à rien
- Les représentations collectives qui uniformisent les comportements et les décisions au détriment d'une vision critique des propositions d'aménagement de l'espace public
- Les effets de groupe (conformisme, crainte, fermeture, absence de procédure, recherche de l'homogénéité...) peuvent éliminer tout jugement
- Ce travail demande méthode, patience et longueur de temps et doit être soutenu par une volonté politique.

Sources

- Declève B., Forray R., Michialino P., 2002. Coproduire nos espaces publics, éditions Presses universitaires de Louvain.

Site : <http://www.urba.ucl.ac.be/hd> au 29 janvier 2009.

- Expérience dans le cadre de la Recherche-Formation-Action à Topozym et au sein de l'asbl Qualité-Village-Wallonie.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Références

- Méthodes participatives

Collectif, 2006. Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur, publié par la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.

Sur le site de www.kbs-frb.be Lien au 29 janvier 2009

Destiné aux praticiens, ce guide est une boîte à outils qui apprend à initier un processus participatif. Il comprend une description très pragmatique de 13 méthodes participatives et précise leur utilité, les différentes étapes à suivre, les bonnes pratiques et le budget nécessaire.

Ce guide est téléchargeable gratuitement sur le site de la Fondation Roi Baudouin

Pour citer cet article : Dalimier I. (ULg), « Emergence du commun », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics », Recherche Topozym pour la Politique scientifique fédérale, partenariat Ulg (UGES), KUL (USEG), Institut d'Eco-Pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 51, mis en ligne le 31 janvier 2009.

Partenaires du projet de recherche



UGES (Unité de Géographie Economique et Sociale, ULg)

- Serge Schmitz (promoteur)
- Isabelle Dalimier (coordination/recherche)
- Yannick Martin (recherche)



ISEG (Institute for Social and Economic Geography, KUL)

- Etienne Van Hecke (promoteur)
- Sarai De Graef (recherche)



IEP (Institut d'Eco-Pédagogie, ASBL)

- Christine Partoune (promoteur)
- Michel Ericx (website/formation)
- Marc Philippot (recherche)
- Stéphane Noirhomme (formation)



VormingPlus (Anvers)

- Kris Verheyen
- Luk Scheers
- Annelies Santens